

Image not found or type unknown



Sous planification volontaire par mon employeur

Par **Travailleur**, le **17/01/2010** à **10:27**

Bonjour,
Je suis dans une situation assez étrange j'ai un contrat de 25h mais mon entreprise manque de personnel donc un certain nombre d'employés et moi-même nous retrouvons à faire des heures supplémentaires, (notre employeur nous demande de rester pour les faire) mais la semaine qui suit nous sommes généralement planifiés 10h sur 25 on a des jours de repos forcés ou des journées où l'on travaille deux heures, il possède aussi une liste de personnes à "sous-planifier". Est-ce légal ou pas? Quel sont les moyens mis en place par les différentes institutions du travail pour que cela cesse??
Merci pour toute information..